



APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 022/AONO/PAK/CIPM/2024 DU
03 MAI 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA
REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES POUR LA
CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MODERNE MULTIFONCTIONNEL DE GESTION DE
L'INFORMATION DOCUMENTAIRE (ARCHIVES, MEDIATHEQUE, MUSEE) AU PAK.

Financement : Budget du Port Autonome de Kribi, Exercices 2024.

1. Objet de l'Appel d'Offres

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi, Maître d'Ouvrage, lance une consultation pour le recrutement d'un consultant en vue de la réalisation des études architecturales et techniques pour la construction d'un complexe moderne multifonctionnel de gestion de l'information documentaire (archives, médiathèque, musée) au PAK.

Consistance des prestations

Les prestations confiées au Consultant comprendront la liste non exhaustive des opérations suivantes :

- Élaborer les études techniques (documents écrits et graphiques, états des lieux, études architecturales, géotechniques et de structure, Avant-Projet Sommaire, Avant-Projet Détailé, Projet d'Exécution des Ouvrages, Spécifications Techniques Détallées, Dossier d'Appels d'Offres/Dossier de Consultation des Entreprises des travaux de construction et de contrôle de la construction) ;
- Définir les principales caractéristiques et fonctionnalités normalisées de l'infrastructure pour la conservation des archives ;
- Définir les principales caractéristiques et fonctionnalités normalisées de l'infrastructure pour la médiathèque ;
- Définir les principales caractéristiques et fonctionnalités normalisées de l'infrastructure pour le musée ;
- Élaborer les Termes de Référence en précisant les spécificités techniques pour chacune des composantes.

Ces prestations auront pour effet, de s'assurer que les matériaux utilisés et les ouvrages exécutés présentent des caractéristiques conformes pour garantir leur durabilité.

Avant la mise en œuvre, Pendant la mise en œuvre, Après la mise en œuvre
Les prestations du titulaire sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Référence.



2. Délai d'exécution prévisionnel

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de six (06) mois.

3. Allotissement

Le présent appel d'offres n'est pas alloti.

4. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de cent soixantequinze millions (175 000 000) FCFA TTC.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert aux Bureaux d'études de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le BUDGET PAK exercice 2024 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire :

ACTIVITE 5205 : APPUI A LA COORDINATION ET RENFORCEMENT DES CAPACITES

TACHE 5205001 : MISE EN OEUVRE DE L'ACCORD-CADRE DE PARTENARIAT
PAK/ANC

LIGNE BUDGETAIRE 231300 : BATIMENTS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX

7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une institution financière ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et d'un montant de trois millions cinq cent mille (3 500 000) FCFA.

8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Division des Marchés, au rez de Chaussée de l'Immeuble R+2 du Port Autonome de Kribi, sis à côté de la MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm dès publication du présent avis.



9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Division des Marchés du PAK, au rez de chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm ou cipm@pak.cm dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA dans le compte spécial CAS-ARMP n°33598860001 94 ouvert à la BICEC.

La copie dudit reçu sera déposée lors du dépôt des offres à la Division des Marchés.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir en version physique au plus tard le 04 JUIN 2024 à 12 heures précises, heure locale, à l'adresse suivante :

Division des Marchés du PAK, au rez-de-chaussée de l'Immeuble R+2, sis à côté de la MEAO à Kribi, Tél. : (237) 222 46 21 00 Fax : (237) 222 46 21 04, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

En outre, les informations du dossier financier sus énumérées (sous-détails des prix, bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif) seront remises sur une clé USB.

Chaque offre portera la mention suivante :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/PAK/CIPM/2024 DU 03 MAI 2024 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN VUE DE LA REALISATION DES ETUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES POUR LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE MODERNE MULTIFONCTIONNEL DE GESTION DE L'INFORMATION DOCUMENTAIRE (ARCHIVES, MEDIATHEQUE, MUSEE) AU PAK. »

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DÉPOUILLEMENT ».

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt



des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète à l'issue du moratoire décidé par la Commission Interne de Passation des Marchés conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 04 JUIN 2016 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du Port Autonome de Kribi dans la salle de réunion sise au bâtiment R+2 du Port Autonome de Kribi à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concerne que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80/100 des points.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires

1) Offre administrative

- Absence d'une pièce administrative ;
- Non-conformité d'une pièce administrative après le délai de 48 heures accordé par la CIPM ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Présence des informations de l'offre financière.

2) Dossier technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Présence des informations de l'offre financière ;
- Absence des Termes de Référence (TDR), du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), de la déclaration d'engagement au respect des clauses sociales environnementales et de la Charte



d'intégrité paraphés à chaque page, signés, cachetés et datés du soumissionnaire à la dernière page

- Obtention d'un score technique inférieur à 80 points/100.

3) Dossier financier

- Absence d'un prix unitaire quantifié.

B. Critères essentiels

N°	Critères d'évaluation	Points
01	Références du soumissionnaire dans les prestations similaires	15
02	Capacité de financement	5
03	Méthodologie : Plan de travail, compréhension de le projet, connaissance du site et suggestions techniques	20
04	Qualification et expérience du personnel-clé affecté à la réalisation de le projet	55
05	Moyens logistiques affectés à la réalisation de le projet	5
Note totale d'évaluation du dossier		100

14. Attribution

La méthode de sélection du consultant est celle fondée sur la qualité et le coût conformément aux spécifications du RPAO, à savoir que :

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

Poids de l'offre technique (T) = 80%

Poids de l'offre financière (F) = 20%

La note globale (Ng) d'une offre est obtenue par pondération de la note technique (Nt) par le poids de l'offre technique (T) et de la note financière (Nf) par le poids de l'offre financière (F) selon la formule suivante : $Ng = (Nt \times T + Nf \times F)$.

L'offre ayant obtenu la note globale (Ng) la plus élevée est classée la « mieux disante ». Les autres offres seront classées suivant l'ordre décroissant des notes globales

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre la mieux disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.



17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse suivante :

Siège du Port Autonome de Kribi à Kribi, Direction Générale, Division des Marchés, au rez de chaussée de l'immeuble R+2, sis à côté de la MEAO, tél : (237) 233 431 610, BP : 203 Kribi, e-mail : contact@pak.cm.

Kribi, le 03 MAI 2024

Le Directeur Général du Port Autonome de Kribi
Maitre d'Ouvrage

Ampliations :

- PCA/PAK
- DG/ARMP
- PCIPM
- CHRONO
- ARCHIVES
- AFFICHAGE



Patrice Melom